

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Postes	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE . LITTÉRATURE . SCIENCES . INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 13 MARS

LES PROMESSES ÉLECTORALES

La déclaration du ministre des finances sur la situation budgétaire, œuvre capitale du gouvernement de la République, contient de graves et instructifs aveux, mais bien tardifs, auxquels il est fait allusion dans cette même correspondance.

Toutefois on ne saurait passer sous silence l'étrange langage dont s'est servi M. Rouvier à l'égard du corps électoral qui représente l'élément politique, agissant, de la nation.

« En présence de cette situation financière, a dit le ministre aux députés de son bureau, oubliez, messieurs, ce que vous avez pu dire aux électeurs alors que vous n'étiez pas suffisamment éclairés sur la situation.

» Vous n'êtes pas liés, a-t-il ajouté, par vos engagements vis-à-vis de vos électeurs. »

Cette théorie ministérielle a l'avantage d'être fort commode. On jette au panier, dès le lendemain des élections, les promesses faites au pays ou exigées par lui quand on sollicitait ses suffrages.

On comprendrait assurément cet affranchissement un peu leste des engagements contractés par les représentants de la nation, sous l'empire d'un événement imprévu et d'une importance capitale. Mais ces circonstances atténuantes, ce cas de force majeure, présentent-ils sur la situation financière pour justifier le langage ministériel ?

L'état budgétaire d'aujourd'hui n'est-il point celui d'hier ?

Est-ce la faute du pays si, au lieu de le lui révéler dans toute sa gravité, le ministère et la majorité républicaine en ont exalté les brillantes et décevantes apparences pour dissimuler plus facilement le déficit, la dette ?

Le langage pessimiste, si justifié soit-il, de M. Rouvier, jure singulièrement avec son panegyrique de l'an passé sur l'état de nos finances.

On a donc consciemment induit en erreur le pays.

Et pour pallier cette première faute on ne trouve rien de mieux que de trahir les promesses à lui faites !

Franchement une telle désinvolture sera jugée sévèrement par le corps électoral. On l'aurait trompé et aujourd'hui on le trahit ! La politique qui produit de tels résultats est-elle digne d'une grande nation comme la France ?

Quelle que soit la confiance de M. Rouvier et de ses collègues républicains dans l'efficacité de leurs expédients budgétaires, il est à croire que le pays n'en sera point éternellement dupe.

Oubliez, Messieurs les députés républicains, oubliez vos engagements envers les électeurs qui ont inscrit dans leur programme électoral la formule : « ni emprunt, ni impôts nouveaux, des économies » creuse, sans portée, mensongère, suivant l'appréciation de M. Rouvier ; le pays n'oubliera pas.

EDMOND ROBERT.

LE TRAITÉ FRANCO-TURC

Le traité franco-turc doit être dénoncé aujourd'hui. Or c'est seulement le 40, c'est-à-dire trois jours avant, que le gouvernement s'aperçut ou plus exactement crut s'apercevoir qu'il n'a pas le droit de le dénoncer. Il aurait pu, ce semble, s'en aviser plus tôt. Mais il y a mieux encore. Ne sachant quel parti prendre, il imagine d'inviter la Commission des Douanes à trancher la question, tout en s'abstenant d'ailleurs de lui fournir les documents nécessaires pour s'éclairer.

Le procédé n'est pas seulement étrange. Il est absolument irrégulier. C'est incontestablement à la Chambre et à la Commission des Douanes qu'il appartient de décider quel sera le régime économique entre la France et la Turquie et d'établir les tarifs à appliquer ; mais la question de savoir si un traité peut et doit être dénoncé et dans quelles conditions il convient de le faire est exclusivement du ressort du pouvoir exécutif. C'est à lui à prendre, sous sa responsabilité exclusive, la décision qu'il croit devoir accepter. Essayer de substituer à sa responsabilité propre la responsabilité d'une commission parlementaire, quelle qu'elle soit, est non seulement une passade, c'est une méconnaissance absolue des attributions respectives des pouvoirs exécutif et législatif.

Le fait que la Commission des Douanes paraît disposée à se prêter à ce tour de passe-passe, n'est pas pour en atténuer la gravité : au contraire.

LES CHIENS ET LES SÉNATEURS

Le Sénat s'est fort occupé des chiens dans sa séance de lundi. Chiens errants et divaguants ont été assez maltraités. Ça et là quelques incidents assez piquants. C'est ainsi qu'un sénateur a fait remarquer qu'il arrivait souvent qu'un chien « dans des circonstances qui ne peuvent pas être indiquées, s'éloigne de son maître et passe deux ou trois jours loin de lui ».

Le Sénat a souri, mais il n'a pas dit qu'il y eut lieu, en raison du motif, d'user d'indulgence. C'est un peu dur, mais ce n'est rien à côté de la proposition faite par M. Bernard-Lavergne. L'honorable sénateur a eu récemment ses récoltes abimées par des chiens errants. Il leur en a gardé une terrible rancune. Il a, en conséquence, demandé que le garde-champêtre, le propriétaire ou l'exploitant eussent le droit d'abattre tout chien pris en flagrant délit de dévastation des récoltes. Le procédé a paru un peu vif. M. Bernard-Lavergne, qui avait eu cette idée, n'a point insisté. Il s'est contenté de demander que le propriétaire du chien fût, en pareil cas, rendu responsable du dommage causé. M. Bernard-Lavergne n'exige pas d'ailleurs qu'on abatte le propriétaire. Il faut bien tenir compte de cette indulgence relative. C'est égal, on fait bien d'interdire aux chiens l'entrée du Luxembourg. S'ils savaient ce qu'on dit d'eux dans cette enceinte, à quelles représailles ne nous exposerait pas leur juste mauvaise humeur !

INFORMATIONS

LA DÉLÉGATION FRANÇAISE A BERLIN

Le départ des cinq délégués est fixé à ce soir huit heures.

Le pseudo démocrate Tolain, qui voyagera en première classe, pourra établir la comparaison entre les coussins moelleux de la Compagnie du Nord et les fauteuils confortables de M. Rouher, sur lesquels il s'extasiait, après s'y être étalé avec ravissement.

M. Antoine a réfléchi : il vient d'aviser son comité de Lyon qu'il renonçait à poser sa candidature au siège législatif vacant dans cette ville.

La veste remportée par lui à Neuilly lui suffit.

Dans un article sur les élections du 9 mars, le *Journal de Rennes*, après avoir constaté le succès des candidats conservateurs, les forces toujours croissantes de l'opposition, et signalé les fautes de la politique opportuniste, termine ainsi qu'il suit :

« Ce n'est pas en prolongeant la détention à Clairvaux de M^{re} le duc d'Orléans que le gouvernement républicain relèvera son autorité. L'acte généreux du jeune Prince a provoqué en France une universelle sympathie. Son nom est devenu populaire, son portrait est répandu partout. Les conscrits de 1890 ont entendu l'appel patriotique du fils de nos rois, qui, pour servir avec eux son pays, n'a pas craint de subir les rigueurs d'une loi inique.

» Le cœur de la France est avec le Prince prisonnier ; tous les regards se tournent vers Clairvaux. Chaque jour, les journaux entretiennent leurs lecteurs des visites que reçoit M^{re} le duc d'Orléans, de ses études, de son amour pour la France, qui lui fait préférer la prison dans sa patrie à la liberté dans l'exil.

» Si le petit-fils d'Henri IV pouvait aujourd'hui faire appel au pays, combien de millions de suffrages acclameraient son nom royal et salueraient en lui l'espoir d'un glorieux avenir ! »

Une dépêche de Madrid nous apprend que Madame la Comtesse de Paris est arrivée à Cadix pour recevoir le Comte de Paris qui était attendu hier venant de la Havane.

Le duc d'Orléans a été transféré hier dans la cellule préparée dans le pavillon de l'Infirmerie.

Le duc d'Aumale a passé l'après-midi d'hier avec son neveu.

LES PÊCHERIES DE TERRE-NEUVE

A la Chambre des communes, sir J. Ferguson a déclaré que les négociations engagées avec le gouvernement français, en vue de régler les conditions suivant lesquelles la pêche du homard sur les côtes de Terre-Neuve pourra avoir lieu pendant la prochaine saison, sont en progrès, et il espère qu'elles seront terminées d'une façon satisfaisante.

Le gouvernement, a ajouté le sous-secrétaire

d'Etat aux affaires étrangères, n'a aucune raison de craindre que les bateaux et filets soient détruits par les pêcheurs français plutôt cette année que les années précédentes ; mais, dans le cas où des dégâts seraient commis au détriment de la propriété anglaise, l'affaire serait résolue par les deux gouvernements suivant les lois et les usages internationaux.

Ce qui veut dire en bon français que les intérêts de nos compatriotes seront sacrifiés.

M. Delahaye (Victor), l'ouvrier mécanicien qui vient d'être nommé délégué à la Conférence de Berlin, a une cinquantaine d'années environ et fait partie de l'Union des mécaniciens.

Il a été délégué par les chambres syndicales à l'exposition de Philadelphie et a publié un rapport sur sa mission.

Il est un des collaborateurs de la *Revue socialiste*.

On dit qu'il n'appartient à aucune école particulière du socialisme, bien que toutes ses idées soient celles des socialistes, dans leur généralité.

On écrit d'Avignon, le 12 mars :

« Une violente bourrasque s'est élevée dans les plaines de la Crau, au delà d'Avignon ; les trains ont subi de grands retards, notamment le train rapide n° 2, faisant le service de Vintimille à Calais qui a eu près de une heure de retard, de même que tous les trains venant de cette direction. »

INCENDIE DE LA BANQUE A DUNKERQUE

Dunkerque, 12 mars.

Un incendie, qui a éclaté cette nuit, a détruit complètement la succursale de la Banque de France, place Jean-Bart.

Il ne reste que les quatre murs.

Tout le mobilier du directeur et du caissier a été consumé.

Le feu a pris à minuit et à cinq heures du matin le dernier plafond s'écroulait.

Il n'y a pas eu d'accidents.

Les habitants ont pu se sauver à demi vêtus. On ignore encore à quelle cause attribuer le sinistre.

Les livres et valeurs ont été mis en sûreté.

Les pertes sont évaluées à trois cent mille francs.

La Banque d'Allemagne vient de faire toute une série d'expériences pour arriver à fixer d'une façon définitive le poids officiel d'un million de marks en billets de banque (4,250,000 fr.).

En billets de 4000	2 kilog.
En billets de 500	3 k. 5
En billets de 400	43 k.
En billets de 50	25 k.
En billets de 20	46 k. 44
En billets de 5	443 k.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 mars 1890.

Les affaires ont été des plus restreintes, cependant l'ensemble de la cote ne porte aucune trace de la raréfaction des transactions : 3 0/0, 88.55 ; 4 1/2 0/0, 103.87.

On échange couramment le Crédit Foncier à 4,322.50 et les obligations aux plus hauts cours.

La Banque de Paris, dont l'assemblée générale est annoncée, s'inscrit à 795. La Banque Nationale du Brésil garde tout le bénéfice de la hausse d'hier et s'arrête à 605.

La Société Générale s'est négociée à 480. La Banque d'Escompte toujours calme à 517.50. Le Crédit Lyonnais vaut 727.50 et la Société de Dépôts et Comptes courants 600.

Les tendances à la hausse sont très accentuées sur la Banque des Pays-Autrichiens à 512.50 et sur les actions des Alpines que le comptant a recherchées à 221.25 et 222.50.

D'après les premiers renseignements qui nous sont communiqués, la souscription aux 20,000 actions du Crédit Foncier de Tunisie a parfaitement réussi. Les demandes atteignent aujourd'hui 26,000 titres auxquels il faut ajouter les résultats de la dernière journée.

En Banque, on remarque des demandes actives sur les Pierreries de Ceylan à 63.75, sur la Gold Trust à 75.

L'obligation des Chemins de Porto-Rico cotée 277.75 donne un revenu de 5.22 0/0, non compris la prime de remboursement qui est de 222.25.

On fait 393.50 sur l'obligation des Chemins Economiques.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Il vient de paraître chez Chaix une brochure de MM. J. Siegfried et R. G. Lévy qui intéresse tous ceux qui ont souci de l'avenir économique de notre pays.

La première partie étudie les causes du ralentissement des transactions, la seconde comporte une série de réformes d'application facile et susceptible de rendre au marché français le rang qui lui est dû. Ce travail excite une vive attention dans le monde parlementaire et financier.

NOUVELLES MILITAIRES

Classé pour commandant de corps d'armée, M. le général Loizillon paraît indiqué pour remplacer le général L'Hôte à la présidence du comité de cavalerie. Le choix définitif du commandant de la division de Lunéville ne sera fait qu'en conseil des ministres, le 22 mars.

LA CARABINE DE LA CAVALERIE

Les comités de l'artillerie et de la cavalerie vont adopter une carabine à répétition et à petit calibre, susceptible d'être distribuée à toutes les troupes à cheval.

Cette arme tire la cartouche du fusil d'infanterie, modèle 1886; elle a une portée visée de 4,000 mètres. Sa longueur est de 0.93 centimètres.

Le nouveau mousqueton se différencie du fusil d'infanterie par la substitution d'un chargeur mobile de trois cartouches au magasin Lebel. Avec la cartouche qui est dans le canon, cela fait quatre coups dont disposera le servant d'artillerie ou le cavalier.

La fabrication des carabines destinées à nos troupes à cheval commencera le 1^{er} mai à la manufacture d'armes de Saint-Etienne.

Il est inexact, ainsi que le bruit en a couru, qu'il soit question de déposséder Bourges des établissements militaires que la ville possède.

Il se produit simplement des renvois successifs parmi les ouvriers de la fonderie et de la pyrotechnie, par suite de nécessités budgétaires.

MARCHE MILITAIRE

Une curieuse expérience de marche forcée à l'occasion du passage du général Fay, le nouveau commandant du 11^e corps d'armée.

Trente-sept soldats du 116^e de ligne, sans sac, ayant le fusil sur l'épaule et le sabre-baïonnette au côté, commandés par un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant, ont parcouru, en une heure cinquante minutes, les vingt kilomètres qui séparent Vannes de la cour de la gare d'Auray.

Un médecin militaire et une voiture d'ambulance suivaient les marcheurs, qui sont arrivés en bonne ordre, sans trainard et sans accident.

Le général Fay a félicité les officiers et les soldats. Ces derniers n'ont pas été désignés; ils se sont présentés volontairement et aucun d'eux n'a souffert de l'entraînement.

MOUVEMENT DE TROUPES

Un détachement de relève du 2^e bataillon d'Afrique, composé de 7 sous-officiers, 14 caporaux et 340 soldats, s'embarquera à Alger le 17 mars, sur le *Comorin*, à destination du Tonkin.

Ce détachement sera commandé par M. le capitaine Charageat.

CHAUSSENS DE REPOS

Le ministre de la guerre a décidé que, lors des prochaines grandes manœuvres, il serait distribué dans tous les régiments un certain nombre de paires d'espadrilles dont pourront faire usage les hommes que la marche a légèrement blessés et qui seraient susceptibles, toutefois, de suivre la colonne si le mal ne s'aggravait pas par le frottement de la chaussure.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le *Messageur d'Indre-et-Loire* publie la lettre suivante qui dénote que le mal dont se plaint le commerce est général. A Saumur comme en Touraine, comme partout, si le commerce local souffre, si l'agriculture de la région languit, c'est en partie parce que les consommateurs de toutes catégories ne comprennent pas qu'il est de leur intérêt direct de faire valoir producteurs et négociants de leur contrée.

Voici le texte de cette lettre, émanant d'un propriétaire des environs de Tours :

« A Monsieur Lemarié, président du Syndicat commercial et industriel.

» J'ai assisté à votre conférence du 2 mars, et malgré quelques réserves qu'il y aurait peut-être à faire sur certains points, j'approuve pleinement les idées qui ont été émises par les orateurs.

» Oui, il est bien vrai que nous avons très grand tort de porter tout notre argent dans les grands magasins de Paris, quand nous pourrions avoir tout aussi bien ce qu'il nous faut chez les marchands de notre pays; que cette concentration de toute la richesse dans les mêmes mains constitue un véritable danger, et que la disparition du petit commerce et de la petite industrie aurait à tous les points de vue des conséquences désastreuses.

» Mais, Monsieur, permettez-moi de vous le dire, il y a un autre abus que vous n'avez pas signalé, et qui n'est pas moins regrettable; je veux parler de cette mauvaise habitude qu'ont prise les habitants de nos villes de faire venir des vins du Midi, qui sont pour la plupart plâtrés, fuchsinés, etc., au lieu de consommer ceux de la Touraine, qui ont moins de mine parce qu'ils ne sont pas artificiellement colorés et alcoolisés, mais qui ont au moins le mérite d'être sains et naturels.

» Il y a même des commerçants qui tombent dans ce travers, et je me demande s'ils sont bien fondés à se plaindre que nous, propriétaires, nous fassions venir des marchandises de Paris, quand eux-mêmes emploient l'argent que nous leur donnons à faire venir leur vin du Midi ou même de l'étranger.

» La vérité est que nous avons tort les uns les autres, et qu'il est temps que nous revenions à la vieille coutume de nos pères, qui se faisaient valoir réciproquement.

» Je vous félicite de la courageuse campagne que vous avez entreprise pour la défense des intérêts du commerce et de l'industrie, mais ceux de l'agriculture ne sont-ils pas aussi sacrés? Si vous voulez bien les comprendre dans votre programme, ce ne sera que justice, et tout le monde vous en saura gré.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

» E. SALMON. »

Espérons que cet avis salutaire, que maintes fois nous avons émis, sera entendu. Au commerçant de prendre dans son pays les produits agricoles utiles à ses besoins; au propriétaire de faire valoir le négociant, l'industriel le plus à sa portée. De cette façon, l'argent restant au pays, la prospérité ne pourra que s'accroître. Tout le monde y gagnerait, l'ouvrier, le cultivateur s'en ressentiraient, et eux-mêmes seraient plus disposés à concourir au mouvement général des affaires.

Harmonie Saumuroise

Le premier concert de l'*Harmonie Saumuroise* sera donné le dimanche 23 mars, au Théâtre, sous la direction de son chef, M. Goubeault, avec les concours d'artistes et d'amateurs de la ville.

Dans cette soirée, il sera joué, par des amateurs, une opérette inédite et une comédie. L'opérette sera dirigée par ses auteurs.

M. Darel, capitaine d'artillerie, nommé directeur des ateliers d'arçonnerie de l'École de cavalerie, en remplacement de M. le commandant Weisse, retraité, est arrivé à son poste.

Les vigneron ont noté le fort brouillard qui a régné ce matin sans accompagnement de gelée.

Il leur fait redouter une gelée pour le 13 mai, suivant le dicton bien connu.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

M. Joly, sous-chef de gare des chemins de fer de l'Etat à Rochefort, est nommé chef de gare à Montreuil-Bellay.

Le gouvernement va reprendre le projet de loi tendant à l'unification de l'heure en France, projet dont la dernière Chambre avait été saisie.

LE MARIAGE DES INDIGENTS

Plusieurs députés de la Droite viennent de prendre l'initiative d'une proposition de loi destinée à rendre plus rapides et moins coûteuses certaines formalités préalables au mariage.

Ce projet s'inspire de cette idée, vérifiée par l'expérience, que l'inutile complication de ces formalités constitue trop souvent pour les indigents, et en particulier pour la population ouvrière des villes, un sérieux obstacle à la formation d'unions régulières.

Le projet comprend quatre points principaux :

Réduction à un seul des trois actes respectueux exigés par l'art. 152 du Code civil;

Simplification, en cas d'indigence, de l'acte de consentement prescrit par l'article 73;

Gratuité, en cas d'indigence, du visa pour timbre et de l'enregistrement des actes respectueux;

Suppression du visa du juge de paix pour les certificats d'indigence, qui seraient signés du maire seulement.

On ne peut méconnaître la pensée philanthropique et morale qui a inspiré ce projet de loi.

ANGERS. — La Société de gymnastique et de tir d'Angers inaugurera très prochainement son vaste stand.

31 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

— A vous maintenant, Mademoiselle Séverine, risqua le mécanicien, s'approchant le sourire aux lèvres.

— Non, non, je ne veux pas...

Et la jeune fille fit deux pas en arrière.

— Tu sais, insinua François, cela ne fait rien du tout.

— Possible! mais je ne veux pas.

— Voyez-vous, la méchante!... M^{lle} Flavie a bien consenti, elle, dit Roche en lui saisissant les deux mains.

— Lâchez-moi, s'écria Séverine rouge de colère, je vous dit que je ne veux pas!

Mais, sans l'écouter, il se rapprocha d'elle les yeux dans les siens. Elle sentit l'éclair de ce regard fixe d'oiseau de proie; alors, exaspérée, par un mouvement vigoureux dégageant sa main droite, elle appliqua sur la joue du magnétiseur le meilleur soufflet qu'il eût jamais reçu.

Après un moment de stupeur, tout le monde

partit d'un éclat de rire auquel Laurent se mêla avec un certain embarras; mais le coup d'œil haineux qu'il lança sur Séverine en liberté apprit à cette dernière qu'elle venait de se faire un ennemi. Cela lui était vraiment bien égal, n'avait-elle pas mis dans sa tête qu'il ne serait jamais son beau-frère?

— Sapristi! dit Combal à Séverin, votre cadette sera une maîtresse femme, j'en réponds.

— Oh! bien qu'un peu rude, c'est un brave cœur, vous pouvez le croire.

— Je n'en doute pas, elle me plaît beaucoup. Voilà Roche tout déconfit. Allons, faites la paix, ajouta-t-il en s'approchant des deux jeunes gens, donnez-vous la main!

Ils obéirent, mais la pression fut légère.

— Vrai, votre joue flambe, Laurent, continua le maître de la maison.

— Oh! la Séverine n'y va pas de main morte, s'écria François, après avoir ri à se tordre, je m'y connais, j'en ai reçu de fameuses, allez.

Ceci acheva de dérider la Marjolaine.

Il se faisait tard, on se sépara.

Roche offrit de reconduire Darnétal en causant, mais ce dernier qui détestait les com mé-

rages, voulut éviter qu'on les vit ensemble avant les renseignements pris sur la famille et sur le prétendu lui-même; alors, il refusa d'une manière péremptoire en ajoutant :

— Il sera temps la semaine prochaine, au revoir pour aujourd'hui.

X

— Oui, Mademoiselle, j'en suis persuadée, Flavie ne l'aime pas et sera malheureuse si elle l'épouse.

— Mais, alors, comment se fait-il que votre sœur, laquelle ne manque ni de caractère, ni de fierté, ne se prononce pas à ce sujet?

— Je n'en sais vraiment rien... il faut que ce personnage ait pris une singulière influence sur elle.

Ainsi, M^{lle} Darthel et Séverine échangeaient leurs pensées, par une belle matinée de juin.

La première, vêtue d'un ample peignoir d'indienne foncée, coiffée d'un chapeau de paille à rubans bruns, enlevait aux rosiers, à l'aide de ciseaux, les calices déflouris, tout en écoutant avec intérêt la jeune fille qui la suivait pas à pas.

Elles arrivaient près du mur; là se trouvait un banc rustique. M^{lle} Darthel s'assit en faisant

signe à sa compagne de l'imiter.

— Voyons, dit-elle en prenant une pose attentive... donnez-moi quelques détails sur les raisons qui vous font porter ce jugement.

— Oh! mademoiselle, ce sont plutôt des choses qui se sentent

— Cependant, vous avez bien quelques données.

— D'abord, elle devient de jour en jour plus triste... puis, son approche la trouble.

— Mais, reprit M^{lle} Darthel souriante, on dit que l'amour produit cet effet-là?

— Oh! ce n'est pas le même trouble du tout, répartit vivement Séverine; il n'y a rien d'heureux dans le sien; elle évite sa présence... et la jeune fille répéta encore : — Ce n'est pas cela du tout.

L'aimable vieille femme prit un air malicieux, et avec un léger coup sur la joue de son interlocutrice :

— Il paraît que vous vous y connaissez?

Celle-ci rougit jusqu'aux oreilles, ce qui ne l'empêcha pas de lever sur M^{lle} Darthel son beau regard franc et de lui répondre avec tranquillité :

— Oui, mademoiselle, j'ai un promis.

— Ah! digne d'estime et d'amitié, à coup sûr!

A cette occasion sera donnée une grande fête à laquelle seront conviées toutes les Sociétés de gymnastique de l'Ouest.

MORT DE M^{me} SEGRIS

Nous apprenons une bien douloureuse nouvelle. M^{me} Segris est décédée, mardi, à Angers, emportée par une congestion pulmonaire.

Veuve de l'ancien ministre, qui a laissé la mémoire d'un homme d'Etat de haute valeur et d'impeccable honnêteté, et l'exemple d'un avocat éminent par le talent et le caractère, M^{me} Segris vivait entourée de l'affection de tous ceux qui avaient l'honneur de l'approcher.

Retenue loin du monde par une santé chancelante, M^{me} Segris avait conservé l'inaltérable bienveillance, l'égalité de caractère, la bonté et le charme d'esprit, qui rendaient ses relations si précieuses à ses nombreux amis. Sa perte sera vivement ressentie par tous ceux qui ont conservé avec la religion des souvenirs, la mémoire des services rendus.

M^{me} Segris était âgée de 72 ans.

LA MOBILISATION AU 135^e

Lundi, dans l'après-midi, des exercices de mobilisation ont été accomplis par le régiment du 135^e de ligne. A cet effet, un bataillon a été mis sur le pied de guerre. Un nombre suffisant d'hommes avait été pris dans les deux autres bataillons pour compléter l'effectif de guerre. Les hommes étaient en tenue de campagne.

Aujourd'hui jeudi a lieu un nouvel exercice de mobilisation.

A 3 h. 1/2, sur le Champ-de-Mars, le régiment, en tenue de campagne et pourvu des effets réglementaires, est passé en revue par le général de division.

LA MI-CARÈME A ANGERS

La communication suivante a été adressée aux journaux d'Angers :

« La fête de dimanche s'annonce comme particulièrement brillante; le comité a été obligé de dépasser de beaucoup le nombre des voitures qu'il avait tout d'abord promis; de toutes parts lui arrivent de nouvelles adhésions et il ne manque plus qu'un beau soleil.

» Samedi soir, veille de la fête, on nous promet l'arrivée de M^{me} Mi-Carême, qui parcourra la ville précédée de sonneurs de trompes. A 9 heures, fête et illuminations place du Ralliement.

» La commission des quêtes, composée de 60 membres, est toute organisée et prête à fonctionner; tant mieux pour les pauvres! »

LIQUIDATION DE LA « PETITE FRANCE »

La *Touraine* nous apprend une nouvelle importante.

— Sulpice est un honnête garçon qui plaît à toute la famille. Ma mère l'avait en affection. — Puis, revenant au cours de ses pensées, elle reprit, l'accent ému: — Oh! si notre mère était là...

— Elle vous aidera de là-haut... voyons, ma chère petite, cherchons...

La conférence continua assez longue et fort animée. Un plan fut arrêté.

Séverine se réjouit fort d'avoir suivi le mouvement qui la portait à consulter la bienveillante demoiselle.

Une heure après, cette dernière se dirigeait vers la demeure de M^{me} Combal.

Elle demanda la visite de M^{me} Flavie au sujet d'une vénérable robe de cérémonie à laquelle une réparation devenait indispensable.

Comme Mlle Darthel tenait une place distinguée dans la société, que de plus elle était aimable et arrangeante, Mme Combal se prêtait avec plaisir à ses fantaisies, gentillesse que la riche cliente savait reconnaître par des gracieusetés, au besoin des services.

La jeune fille vint à l'heure indiquée.

Elle et sa sœur, n'ayant pas cessé de fréquenter Mlle Darthel, avaient contracté, à la longue, avec cette demoiselle, des habitudes

de liquidateur de la *Petite France* fait en ce moment rentrer, par ministère d'huissier, les quarts non versés des actions, augmentés des intérêts en retard.

Serait-ce le coup de la fin?

CONCOURS HIPPIQUE DE NANTES

La seconde journée n'a pas été moins brillante que la première. Le jury a procédé à l'examen des poulains hongres et pouliches de 3 ans, auxquels il est attribué 4 prix de 250 fr., 4 de 200 fr., 4 de 150 fr. et 4 de 125 fr., soit en tout 2,900 fr.

NIORT. — On lit dans la *Revue de l'Ouest* :

« Il y a quelques jours, au lycée de Niort, un élève de seize ans, appelé au tableau par le professeur, ne répondit pas d'une manière satisfaisante aux questions qui lui étaient posées. Ce dernier, furieux, prit le jeune homme par le bras et le jeta brusquement à la porte en lui donnant un coup de pied d'une extrême violence. L'enfant se rendit immédiatement chez ses parents, qui firent constater son état par le docteur R... Le père vient d'envoyer une plainte, accompagnée du certificat du médecin, au recteur de l'Académie de Poitiers.

» Nous devons ajouter que ce n'est pas la première fois que, malheureusement, des actes de ce genre se sont produits dans le même établissement. »

Si un pareil fait s'était passé dans une école congréganiste, quel concert d'imprécations dans la presse républicaine!

MONNAIES ANGLAISES

A dater du 31 mars courant, les pièces d'or anglaises, frappées avant le règne de la reine Victoria, ne seront plus reçues en paiement.

UNE BANDE NOIRE

Le 16 mars comparaitront, devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, seize commerçants de cette ville, formant une bande noire, qui, à l'aide de prospectus annonçant la mise en vente d'un cru délicieux, avaient trompé la confiance de nombreux clients, lesquels, alléchés par l'annonce, avaient payé fort cher des pièces d'une horrible piquette.

MODES DE PRINTEMPS

Les toilettes d'été vont être fort jolies. Rien que du barège: à rayures, à carreaux, uni, de toutes les couleurs. On l'emploiera sous toutes les formes, mais principalement sous la forme drapée à l'antique. Faut-il rappeler que dans toutes les étoffes dont on se servira cet été, le blanc dominera?

Par opposition, sans doute, on portera de grosses étoffes avec lesquelles on fera des grands manteaux, assez disgracieux, c'est à

craindre. Ils auront tous les plis du même côté et seront rejetés sur l'épaule à la mode de l'École polytechnique. Il faut croire cependant que ce genre de « cape » ne sera guère employé que pour les bains de mer, car on aura bien chaud là-dessous.

Pour ce qui est de la coiffure, on porte les cheveux de plus en plus bas. Les chapeaux de paille vont être de plus en plus grands. Il va de soi que ce sera pour rendre plus sensible l'exigüité de la mignonne coiffure, du turban imperceptible dont j'ai déjà parlé l'autre jour.

Quant aux chaussures, toujours les souliers découverts, vernis, à bords pointus, avec les bas noirs. Ce genre est l'aubaine des fiacres et des omnibus, car la femme ainsi chaussée ne peut guère faire de route à pied tant elle est mise à la torture par le soulier découvert, verni et pointu. Ce sont là de détestables qualités.

Le deuil a son luxe. On ne porte plus que du crêpe. Coiffure, robe entière et petite pèlerine attachée sur l'épaule, l'ombrelle même, tout est en crêpe. Le gant de Suède noir montant très haut, accompagne la manche courte attachée au coude par un nœud de crêpe.

L'ÉTOILE DES MAGES

L'apparition probable de l'astre de Bethléem occupe en ce moment l'observatoire impérial de Vienne.

Ce qui porte à croire que cette étoile est bien celle dont parle l'Évangile, c'est qu'elle est apparue régulièrement tous les trois cent quinze ans, depuis l'an I^{er} de notre ère.

On la signale, en effet, en 345, 630, 945, 1260 et 1575.

Telle est la raison qui fait croire aux astronomes que nous la verrons cette année.

CONSEILS ET RECETTES.

DESTRUCTION DES CHENILLES

Le bulletin de la Société d'agriculture de Fontainebleau donne une excellente recette pour détruire les chenilles. Nous recommandons le procédé à nos lecteurs :

Un nuage de pétrole d'une excessive ténuité est projeté directement, par le bec qui surmonte le pulvérisateur, sur les agglomérations de chenilles et sur les nids où elles se rassemblent, et à l'instant elles sont frappées de mort en s'appliquant, sans tomber à terre, sur le support même, nids, feuilles ou branches, où elles étaient réunies.

A peine un léger brouillard les a-t-il enveloppées, qu'après un court moment de torsion sur elles-mêmes, elles restent tout à coup immobiles pour ne plus donner signe de vie; elles fixent et séchent sur le point où elles sont frappées de mort.

jeta au milieu du sujet en disant avec un sourire :

— Pour vous aussi, il est question de mariage, si j'en crois la rumeur publique?

Flavie tressaillit. Un frisson fit trembler ses lèvres. — Ainsi le monde tenait à river sa chaîne? Elle répondit avec une certaine impatience :

— On cause beaucoup trop vite, Mademoiselle; il n'y a rien de décidé.

— Eh bien! tant mieux, je serais très contrariée de vous perdre.

Elle se disait tout bas, en examinant la jeune fille à la dérobée: — Séverine a raison, l'amour se révélerait autrement — elle continua :

— On dit que ce prétendu est un mécanicien habile?

— Oui, mademoiselle.

Elle semblait sur des épines.

— Une connaissance des époux Combal, ajouta la vieille demoiselle en cherchant dans son placard.

— Oui, Mademoiselle.

— Tenez, voici la robe en question. Allons, fit-elle tout à coup se tournant vivement et frappant sur l'épaule de la jeune fille, vous

On pourrait craindre qu'un certain nombre de chenilles, garanties du jet direct par leur position sous les feuilles ou autres objets n'échappassent à la mort. Les faits ont démontré le contraire.

En effet, dans les expériences faites, on a remarqué des chenilles évidemment protégées par leur position de l'atteinte directe, s'agiter convulsivement et chercher à s'éloigner, mais au bout de très peu de temps elles se fixaient et mouraient sur place comme les autres, sans avoir gagné de terrain.

Il n'a pas été remarqué qu'une seule de ces dernières soit parvenue à se sauver. Il semble donc démontré que toute chenille enveloppée dans l'atmosphère du brouillard de pétrole périra infailliblement.

GRAND - THÉÂTRE D'ANGERS

Jeudi 14 mars

MANON, opéra-comique en 4 actes.

ASPERGES NATIVES d'ARGENTEUIL, dites **MANGE-TOUT**, nouvelle variété d'un rendement supérieur sur toutes les variétés connues. — Prix: **100 griffes, 6 fr. — 200 griffes, 10 fr.** Franco, en gare, contre mandat-poste. Ecrire à M. SARAZIN CONSTANT, à Carrières-Saint-Denis, près Argenteuil (Seine-et-Oise).

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PILULES GICQUEL

Souveraines contre
Constipation, Bile, Glaires
Maux d'Estomac
Manque d'Appétit, Maux de Tête
Étourdissements
Douleurs, Rhumatismes

1^{fr} 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

CONSERVES DE LÉGUMES DE PREMIÈRE MARQUE

Petits pois sup ^{rs} , la boîte pr 6 personnes	0.85
» » » » 3 » »	0.45
Haricots verts sup ^{rs} , » 6 » »	0.90
» » » » 3 » »	0.45
Asperges d'Argenteuil, » 5 » »	1.30
Macédoine, » » » »	1.80
Jardinière, » » » »	1.40
Pointes d'asperges, la demi boîte	1.20
Fonds d'artichauts, » » » »	2.00

Tomates en flacons et en boîte, fruits de Paris.

Remise des droits par 5 kil. en sortie.

êtes une petite cachotière. — Puis elle retourna à ses tiroirs, fort occupée en apparence... mais son œil fin alla chercher dans une glace à l'angle le reflet de la figure de Flavie placée derrière elle... alors, elle put voir ce beau visage prendre une expression découragée et deux larmes glisser sur les joues.

Ce fut l'affaire d'une seconde: avertie du danger de son émotion, l'ainée des Darnétal se mit à parler avec volubilité sur les changements que l'on pourrait apporter au vêtement. Mlle Darthel lui laissa tout le temps de se remettre avant de la regarder; mais, comme Séverine, elle en savait assez.

(A suivre.)

Deux anarchistes traversent la place de la Concorde.

— Une belle place tout de même, hein?

— Ça une belle place? on ne pourrait seulement pas y mettre le feu!

A la salle des conférences: L'orateur a pris pour thème la question des principes généraux d'hygiène.

— Que doit-on faire, s'écrie-t-il, en attendant le médecin?

— Son testament! répond un auditeur.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAUREPAIRE.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Saumur, le 1^{er} février 1890, enregistré et signifié,

Il appert que le divorce a été prononcé au profit de M^{me} Estelle Revêche, couturière, demeurant à la Breille (Maine-et-Loire), contre M. Maximé Crélineau, maréchal-ferrant, demeurant à la Breille (Maine-et-Loire), son mari.

La présente insertion est ainsi faite en conformité d'une ordonnance de M. le président du Tribunal civil de Saumur, du 8 mars 1890, enregistrée, et pour faire courir les délais d'opposition dans les termes de l'article 247 du Code civil.

Saumur, le 13 mars 1890.

Pour extrait,

ANDRÉ POPIN.

Assistance judiciaire; admission du 14 août 1889.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION

Le DIMANCHE 16 MARS 1890, à 2 heures, en l'étude de M^e BRAC,

Deux Maisons de commerce

Nos 24 et 26, rue Saint-Nicolas, et n° 9, rue de la Fidélité, à l'angle de ces deux rues.

BON PLACEMENT

Facilités de paiement.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A Vendre ou à Louer
POUR LE 24 JUIN 1890

UNE MAISON
Et Dépendances

Sise Grand'Rue, n° 12, occupée actuellement par le percepteur de Saint-Lambert-des-Lévées.

S'adresser à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes. (228)

JARDIN
A VENDRE

Ou à Louer présentement

S'adresser à M^{me} DERUET, 1, rue Saint-Nicolas.

A CÉDER

UN ÉTABLISSEMENT

DE

LOUEUR DE VOITURES

DE REMISE

Bonne Clientèle

S'adresser à M. TOURET, rue d'Orléans, 53. (220)

A louer à Reims

Établissement complet pour vin de Champagne avec économie de main-d'œuvre de plus de 40 0/0. Caves les plus froides de la Champagne. S'adresser à BRISSET-FOSSIER, à Reims. (134)

Étude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

Vente de Meubles

Aux enchères publiques

Le VENDREDI 14 mars 1890, et jours suivants, à 1 heure de l'après-midi, salle des ventes mobilières, sise à Saumur, rue d'Orléans, 55,

Il sera vendu :

Lits, buffets, fauteuils, chaises, prie-Dieu, tables, armoires, armoires à glace, guéridons, pendules, meubles de salon et de salle à manger, glaces, rideaux, matelas, édredons, lit de plumes, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine et autres bons objets.

Vieux bahut de style et argenterie.

On paiera expressément comptant, plus 10 0/0 pour les frais.

Le commissaire-priseur,

Y. JAUBERT.

ADJUDICATION
DES
Travaux d'entretien

Des Bâtimens militaires de la place de Saumur

Pendant les années 1890 à 1895 inclus.

Le LUNDI 31 MARS 1890, à 1 heure de l'après-midi, il sera procédé en séance publique, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Saumur, à l'adjudication sur soumissions cachetées, en sept lots, des travaux d'entretien des bâtimens militaires de la place de Saumur, pendant les années 1890 à 1895 inclus.

Toutes les pièces relatives au marché sont déposés au bureau du Génie, place Saint-Nicolas, à Saumur, où le public peut en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 8 heures à 11 heures du matin, et de 1 heure à 3 heures de l'après-midi.

MANUFACTURE

DE

PIANOS & HARMONIUMS

Lépicier et Grolleau

Rue de Montreuil, 119, Paris

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS
12 Médailles d'or et autres

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les **Pianos et Harmoniums LÉPICIER** (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la Maison Lépicier et Grolleau, sera à Saumur lundi prochain.

SULFATE DE CUIVRE

1^{re} Marque 98 0/0 de pur

Entrepôt : Rue Dailly, SAUMUR

Chez M. A. COURTET

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Baisse de prix. — Conserves de 1^{er} choix

Petits pois.....	la boîte	0.85	la 1/2	0.45
» » très fins.....	—	1.60	—	0.85
Haricots verts.....	—	0.85	—	0.45
» » très fins.....	—	1.50	—	0.80
Asperges entières.....	—	1.30	le flacon	2.25
Sardines à l'huile depuis.....	—	0.40	—	—
Thon à l'huile depuis.....	—	0.75	—	—
Homard entier.....	boîte plate	0.80	et	1.25
Saumon du Japon.....	la boîte	0.90	et	1.40
Filets de harengs à l'huile.....	—	0.50	et	0.80

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Linaires-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 13
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 23
Vivy	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 44	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41			»	4 34	8 51	»	»	7 11
(départ)		8 31	10 37	»	4 11	8 30	»	»	6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	»	7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52	»	4 29	8 49	»	»	7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11 »	»	4 37	8 56	»	»	7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	»	4 28	8 57	2 22	2 59	7 29
Thouars		11 57		2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8
Niort			3 58	4 30	8 42		4 31	5 20	10 32
Saintes				6 30	11 52		6 12	7 53	2 3
Bordeaux				9 52	3 34		9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 15	9 9		11 39		6 43
Niort				9 32	10 55		2 5	5 30	8 10
Thouars		6 5		12 11	12 42	1 35	4 15	8 21	9 59
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 4	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18		»	2 50	5 18	9 41	»	»
Chacé-Varrains	10 7	7 27		»	2 57	5 26	9 49	»	»
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34		»	3 2	5 31	9 55	»	»
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45		»	3 13	5 42	10 3	»	»
(départ)		11 25		»	2 52	5 20	»	»	»
Nantilly (départ)		7 38	11 36	»	3 3	5 33	»	»	»
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)		7 47	11 44	1 31	3 11	5 41		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 36	3 15	5 45		11	7 11
Vivy		8 10	12 10	»	3 27	5 59		»	»
Blou		8 19	12 19	»	3 35	6 8		»	»
Vernantes		8 32	12 33	»	3 46	6 20		»	»
Linaires-Bouton		8 45	12 46	»	3 57	6 32		»	»
Noyant-Méon		8 59	1	2 12	4 9	6 44		11 44	
Montreuil-Bellay		10 10	2 9	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12
Thouars		2 47		5 54	9 26	12 4		3 26	4 05
Chartres		5 25		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45
Paris									

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 24	4 31	Chinon	7 44	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 40	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 24	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12 3 40	
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 55	12 53	
Moncontour		7 41	10 48	2 27	
Loudun		8 41	1 46	3 4	
Montreuil (ar.)		9 21	3 24	4 38	
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30
la Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11 14	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
la Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
(départ)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 13
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	10 45		8 25	8 55	12 7	3 40	7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Mérité	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25	
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32	
Saint-Martin		7					